

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
MAIRIE DE SAINT MARS LA BRIERE
36, rue de Paris
72470 SAINT MARS LA BRIERE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
8 avril 2023**

Date de convocation 6 avril 2023	L'an deux mil vingt-trois, 8 avril à 10 heures, le Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Patrice VERNHETTES, Maire.
Nombre de membres	
En exercice : 13	Présents : Patrice Vernhettes, Antonia Sanchez, Roger Drouet, Evelyne Petitpain, Albert Rouault, Françoise Château
Présents : 6	
Votants : 5	Excusés : Marie Sauvage, Manon Krincket, Annick Pitard, Pascale Vernhettes
	Non excusés : Manuela De Carvalho, Claude Leproust, Sophie Portail

Convocation adressée le 31 mars 2023

Le quorum n'étant pas atteint le CCAS est reporté le 8 avril 2023 à 10 h à la mairie

Convocation adressée le 6 avril 2023

Compte rendu du CCAS du 8 avril 2023 à 10 h 00 à la mairie

Ordre du Jour

- Informations des démissions de 2 membres élus et remplacement des 2 membres élus
- Remplacement d'un membre désigné représentant d'association par Mr le Président du CCAS
- Demandes d'aides financières pour impayés
- Budget administratif
- Affectation de l'Excédent de fonctionnement
- Budget supplémentaire 2023
- Compte rendu du repas des retraités

1 – Démission de 2 élus et remplacements des 2 élus et désignation de représentant d'associations

Madame Château, Vice-Présidente du CCAS informe de la démission du conseil municipal et du CCAS de Mme Roselyne Jalier et de madame Nathalie Heinze. Lors du conseil municipal du 8 mars Mme Antonia Sanchez et Mr Roger Drouet ont été élus membres du CCAS. Mme Antonia Sanchez était membre du CCAS désignée par Mr le Président en qualité de représentante d'une association de St Mars. En remplacement de Mme Antonia Sanchez, Mr le Président désigne Mme Pascale Vernhettes membre du CCAS en qualité de représentante d'une association de St Mars.

2 – Présentation du compte administratif

Mme Château présente par chapitres les dépenses et recettes du budget administratif et le soumet aux votes

Saint Mars La Brière - 72 - CCAS DE SAINT MARS LA BRIERE

CA 2022

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2021)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>		0,00		
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2021		0,00			

VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2021)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	20 800,00	14 017,87	0,00	0,00	6 782,13
604	Achats d'études, prestations de services	8 000,00	8 154,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 300,00	1 963,50	0,00	0,00	3 336,50
6237	Publications	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6247	Transports collectifs	3 500,00	2 814,24	0,00	0,00	685,76
6251	Voyages et déplacements	0,00	378,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	1 000,00	183,13	0,00	0,00	816,87
6261	Frais d'affranchissement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	200,00	105,00	0,00	0,00	95,00
62878	A d'autres organismes	800,00	420,00	0,00	0,00	380,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	800,00	433,46	0,00	0,00	366,54
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	800,00	433,46	0,00	0,00	366,54
65	Autres charges de gestion courante	27 610,80	27 548,54	0,00	0,00	62,26
6562	Aides	1 610,80	2 581,94	0,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et	26 000,00	24 966,60	0,00	0,00	1 033,40
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		49 210,80	41 999,87	0,00	0,00	7 210,93
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 600,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gr	2 600,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
022	Depenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		51 810,80	41 999,87	0,00	0,00	9 810,93
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fo	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		51 810,80	41 999,87	0,00	0,00	9 810,93
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2021		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2021	0,00
= Différence ICNE 2022 - ICNE 2021	0,00

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2021)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00		0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2021		0,00			

VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2021)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 000,00	10 273,88	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	2 000,00	10 273,88	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	36 000,00	37 314,78	0,00	0,00	0,00
7474	Communes	36 000,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	0,00	1 314,78	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		38 000,00	47 588,66	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	360,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	360,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		38 000,00	47 948,66	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fon	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		38 000,00	47 948,66	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2021		13 810,80				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2021	0,00
= Différence ICNE 2022 - ICNE 2021	0,00

Les membres du CCAS votent à l'unanimité le budget administratif

3 – Affectation du résultat

Madame Château propose que l'excédent de 5948.79 € soit affecté au budget 2023

AFFECTATION DU RESULTAT 2022 SUR BUDGET ANNEXE CCAS 2023

Résultat d'exécution de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	47 948,66 €
Dépenses de fonctionnement	41 999,87 €
Résultat au titre de l'exercice arrêté	5 948,79 €
Excédent au titre des exercices antérieurs	13 810,80 €
Soit un résultat positif à affecter de	19 759,59 €

Résultat d'exécution d'investissement

Recettes d'investissement	- €
Dépenses d'investissement	- €
Solde d'exécution	0,00
Excédent reporté	- €
Solde des restes à réaliser (négatif)	- €
Besoin en financement	- €
Affectation obligatoire - besoin à couvrir (compte 1068)	- €
Résultat à affecter à l'excédent de fonctionnement (chapitre 002)	19 759,59 €

Les membres du CCAS votent à l'unanimité l'affectation du résultat

4 – Budget supplémentaire

Mme Château présente par chapitres le budget recettes et dépenses. A la demande du trésor public

CCAS BUDGET supplémentaire 2023 RECETTES

	2021	BP	BP	BS
	realise	2022	2023	2023
CHAPITRE 002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	7 101,14 €	13 810,80 €	Non connu à la date du BP 2023	19759,59€ résultat antérieur à reporter
CHAPITRE 13 ATTENUATION DE CHARGES				
CHAPITRE 70 VENTE PRODUITS PREST. SERV.	10 505,35	2 000,00	9 000,00	0,00
705 Etudes				
706 Prestations de service	10 505,35 €	2 000,00 €	9 000,00 €	
CHAPITRE 74 SUBVENTION D'EXPLOITATION	50 000,00	36 000,00	27 850,00	-3 850,00
7474 Subvention commune	50 000,00 €	36 000,00 €	27 850,00 €	-3 850,00 €
7478 autres organismes				
CHAPITRE 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	145,28	-	-	-
7788 Mandats annulés	145,28 €	0,00 €		
Total	#REF!	#REF!	36 850,00 €	-3 850,00 €

**CCAS BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023
DEPENSES**

25/04/2023

		réalisé 2021	BP 2022	BP 2023	BS 2023
D011	Charges à caractère général	14 839,53€	20 800,00€	19 050,00€	25 750,00€
D 604	Achat prestation de services	8 892,20€	8 000,00€	9 000,00€	0,00€
D 60632	Fournitures d'entretien et petits équipements	520,75€	1 000,00€	500,00€	0,00€
D6232	Fêtes et cérémonie	2 028,00€	5 300,00€	2 500,00€	0,00€
D 6237	publications	408,00€	500,00€	500,00€	0,00€
D 6251				500,00€	0,00€
D 6247	Transport collectif	2 182,04 €	3 500,00 €	4 000,00 €	0,00€
D 6257	Réception	58,54€	1 000,00€	500,00€	0,00€
D 6261	Frais d'affranchissement		500,00€	500,00€	0,00€
D 6281	Concours divers (cotisations)	200,00€	200,00€	250,00€	25 750,00€
D 62878	A d'autres organismes (gala des aînés)	550,00€	800,00€	800,00€	0,00€
D012	Charges de personnels et assimilés	554,74€	800,00€	800,00€	0,00€
D 6451	cotisation à l'urssaf	554,74€	800,00€	800,00€	0,00€
D65	Autres charges de gestion courante	37 555,11€	27 610,80€	17 000,00€	
D 6562	Aides	12 358,11€	1 810,80€	4 000,00€	3 159,59€
D6574	Subventions de fonctionnement aux associations	25 197,00€	26 000,00€	13 000,00€	-13 000,00€
D67	Charges exceptionnelles	0,00€	2 600,00€	0,00€	0,00€
D 6718	Autres charges de gestion	0,00€	2 600,00€	0,00€	0,00€
	Total	52 949,38€	51 810,80€	36 850,00€	15 909,59€

Nouvelle imputation LARE-S

montant d'aides en augmentation 4000€+ 3159,59€

mauvaise imputation comptable LARES en 2022

La cotisation accordée au centre Larès sera imputée sur la ligne D6281 et plus sur la ligne D6574.

Les membres du CCAS à l'unanimité adoptent le budget complémentaire

5 – Demande d'aide financière pour impayé de loyer

Madame Château nous informe qu'un locataire de Podelhia ne paie plus son résiduel de loyer depuis juin 2022. À ce jour, la dette s'élève 387,65 €. Ce locataire vit avec un RSA et il est difficile de connaître ses difficultés. Mme Château a pris un RDV avec l'assistante sociale pour cette personne le 17 avril. Elle précise qu'il a été suivi pendant 6 mois par une conseillère en économie sociale et familiale il y a quelques années.

A l'unanimité, les membres du CCAS accordent une aide de 387,65€ sous condition qu'une demande de mise sous curatelle soit demandée.

6 – Compte rendu du repas des retraités du 12 mars 2023

80 participants dont 3 malades et 8 payants de – 70 ans ou extérieur à la commune. Nous regrettons que la fréquentation soit en baisse depuis la COVID. Le repas préparé par le bon traiteur fut apprécié. Le musicien, Nicolas Devoir, manifestement a permis à beaucoup de danseurs de se faire plaisir sur la piste.

7 - Informations diverses :

Mme Château rappelle qu'elle souhaite avancer sur le sujet suivant : « Il avait été émis en début de mandature par plusieurs membres du CCAS d'apporter une réflexion sur les personnes qui ne peuvent assister à ce repas/ou au gala ». Mme Château précise qu'elle a convoqué plusieurs fois la commission action sociale mais regrette qu'il n'a jamais été possible d'avancer sur le sujet dû au peu d'élus présents. Une invitation sera adressée à tous les membres du CCAS et de la commission action sociale prochainement.

Fin de la réunion 11 h 10